

**Province de Québec  
M.R.C. d'Arthabaska  
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 9 janvier 2017 à 19h00, au bureau municipal, 1245, rue Principale.

Sont présents :

Diane Kirouac, conseillère  
Colette Gagnon, conseillère  
Alexandre Bergeron, conseiller  
Dominique Poulin, conseiller  
Michel Ducharme, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 00.

**Ordre du jour**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption des minutes des séances ordinaires et extraordinaires du 12 décembre 2016 ;
3. Adoption des comptes pour la période du 12 décembre 2016 au 9 janvier 2017 et du journal des salaires ;
4. Affaires nouvelles de l'assistance ;
5. Adoption du règlement 2017-04 d'amendement au règlement de permis et certificats ;
6. Adoption du 2<sup>e</sup> projet de règlement 2017-02 d'amendement au règlement au zonage ;
7. Avis de motion adoption du règlement 2017-06 décrétant la répartition des dépenses dans le Cours d'eau de la Rivière à Pat, branche 18 ;
8. Autorisation de demande de CA projet domiciliaire DD955 ;
9. Résolution autorisant le passage d'activités de vélo sur le territoire de la Municipalité ;
10. Renouvellement des services juridiques pour 2017 ;
11. Contribution à ARLPHCQ ;
12. Offre de service panneau génératrice ;
13. Suivi des dossiers du mois en cours ;
14. Lecture de la correspondance ;
15. Varia ;
16. Période de questions de l'assistance ;
17. Levée de la séance ordinaire du 9 janvier 2017.

**Mot du maire**

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, souhaite la bienvenue à tous. Il profite de cette première rencontre de 2017 pour souhaiter à tous, ses vœux de santé pour la nouvelle année. Monsieur St-Pierre souligne que la rencontre est enregistrée pour permettre une facilité lors de la rédaction écrite du procès-verbal.

**2017-001 Adoption de l'ordre du jour**

**Proposé par** Monsieur Dominique Poulin, conseiller

**Que** l'ordre du jour du 9 janvier soit adopté tel que proposé.

**Que** le varia demeure ouvert.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2017-002 Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires du 12 décembre 2016**

**Proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller

**Que** les procès-verbaux du 12 décembre 2016 soient adoptés tels que rédigés.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2017-003 Approbation des comptes et du journal des salaires pour la période du 12 décembre 2016 au 9 janvier 2017**

**Proposé par** Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter le registre des salaires, tel que présenté au journal des salaires, et les comptes à payer, tels que présentés au journal des déboursés. Une copie de chaque registre a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les dits comptes à payer :

Registre des chèques #3681 à #3713 au montant de 87 888.25\$

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**Certificat de disponibilité de crédit**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 9 janvier 2017.

---

Suzanne Crête, g.m.a.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2017-004 Avis de motion - Règlement 2017-06 décrétant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués dans le Cours d'eau de la Rivière à Pat, branche 18**

**Avis de motion** est donné par Madame Colette Gagnon, conseillère, que sera adopté à une séance ultérieure le projet de règlement numéro 2017-06 décrétant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués dans le Cours d'eau de la Rivière à Pat, branche 18.

**2017-005 Résolution autorisant le passage d'activités de vélo sur le territoire de la Municipalité**

**Attendu que** chaque année, la Municipalité de Saint-Albert reçoit des demandes de passage à vélo sur notre territoire ;

**Attendu qu'**une résolution du conseil acceptait chaque demande une à une ;

Par conséquent, il est **proposé par** Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

**Que** les demandes de passages à vélo dans la Municipalité soient autorisées automatiquement et ce, pour tous les organismes.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2017-006      Renouvellement de l'offre de services pour avocat – Marceau, Soucy, Boudreau**

**Attendu que** la municipalité a reçu une offre de renouvellement pour les services juridiques ;

**Attendu que** cette offre de la firme Marceau, Soucy, Boudreau se lit comme suit :

Forfait téléphonique

Service illimité	400\$ annuel
------------------	--------------

Taux horaire

maximum 140\$ / heure	Pour un maximum de 140\$ / heure
-----------------------	----------------------------------

**Proposé par** Madame Diane Kirouac, conseillère

**Que** la Municipalité de Saint-Albert accepte l'offre de renouvellement de la firme d'avocats pour l'année 2017.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2017-007      Renouvellement de l'offre de service - Techni-Consultant**

**Attendu que** la municipalité a reçu une offre de renouvellement de service professionnels pour de l'assistance technique concernant le projet de développement domiciliaire ;

**Attendu que** Techni-Consultant poursuivrait son assistance technique à titre de collaborateur dans les différentes phases de la réalisation du projet de développement domiciliaire ;

**Attendu que** le renouvellement de cette offre de service est établie sur une base horaire au coût de 80\$ / heure, contenant une banque de 50 heures ;

**Proposé par** Madame Diane Kirouac, conseillère

**Que** le conseil de la municipalité de Saint-Albert accepte l'offre de renouvellement de Techni-Consultant.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2017-008      Contribution à ARLPHCQ**

**Attendu que** l'Association Régionale de Loisir pour les Personnes Handicapées du Centre du Québec (ARLPHCQ) a demandé, en décembre 2016, une contribution de 400.00\$ à la municipalité pour l'année 2017 ;

**Attendu que** leur demande se réitère à chaque année ;

**Attendu que** la MRC d'Arthabaska contribue monétairement à cet organisme et ce, via notre quote-part ;

**Proposé par** Madame Colette Gagnon, conseillère

**Que** la demande de contribution pour l'année 2017 soit refusée.

**Que** la municipalité avise l'organisme de faire leur demande de contribution avant le 15 septembre pour l'année suivante.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2017-009 Offre de service panneau génératrice**

**Attendu que** la municipalité possède une génératrice, mais que celle-ci doit recevoir quelques modifications afin d'être utilisée facilement ;

**Attendu que** la municipalité a demandé un estimé à la compagnie JC Électrique ;

**Attendu que** le prix proposé est de 695.87 avant taxes ;

**Proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller

**Que** la soumission soit acceptée.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2017-010 Révision du budget 2016 de l'Office Municipal d'Habitation (OMH) de Saint-Albert**

**Attendu que** le budget 2016 de l'OMH de Saint-Albert a été révisé;

Il est **proposé par** Madame Diane Kirouac, conseillère

**Que** la municipalité de Saint-Albert s'engage à assumer sa quote-part des sommes investies dans les travaux RAM capitalisables et particulièrement son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées en vertu du Plan québécois des infrastructures ;

**Que** la Municipalité verse la contribution financière ajustée de 424\$ à l'OMH pour l'année 2016.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2017-011 Levée de la séance ordinaire du 9 janvier 2017**

Il est **proposé par** Monsieur Dominique Poulin, conseiller

**Que** la séance ordinaire du 9 janvier 2017 soit levée à 20h17.

---

Alain St-Pierre, maire

---

Suzanne Crête,  
Directrice-générale /  
Secrétaire-trésorière